



GESTION PUBLIQUE

La veille internationale en brèves

N° 83 – novembre 2017

Précisions méthodologiques

- Les Brèves et les Réactives sont élaborées à partir d'une analyse de sources d'informations et de rapports publiés tant par les administrations publiques européennes et étrangères, les organisations internationales que dans la presse, notamment.
- Leur objectif est d'apporter un éclairage comparatif sur les réformes de la gestion publique, principalement dans les pays de l'OCDE.
- Elles ne reflètent pas le point de vue de l'IGPDE.
- Pour des questions de format, nous indiquons seulement un ou deux liens ayant permis de rédiger l'information. Si d'autres ressources ont été utilisées, elles apparaissent entre parenthèses dans le corps du texte.
- La reproduction est autorisée avec mention de la source.

Note réactive du mois

N° 98 – Bulgarie des choix cruciaux pour l'avenir du pays



Le 1^{er} janvier 2018 – six mois plus tôt qu'initialement prévu, en raison de l'avancement de calendrier engendré par le *Brexit* – la république des Balkans va prendre la présidence du Conseil de l'Union européenne, qu'elle a rejoint en 2007 avec la Roumanie. Fortement soutenu par l'Allemagne et la France, le pays veut saisir cette échéance pour agir tant au niveau européen que national : le gouvernement entreprend plusieurs réformes qui devront contribuer à restaurer la confiance d'une population envers son Administration et ses institutions

jfa

[en savoir plus](#)

Actualité de la gestion publique

1 – Budget et performance

- Élaboration et exécution
- Mesure de l'efficacité et évaluation

- Contrôle et audit des finances publiques
- Règles et traités internationaux

Allemagne



Le pays qui s'est fixé la règle du « *schwarze Null* » (**équilibre budgétaire strict**) et n'a pas connu de déficit depuis trois ans, vient d'annoncer ses chiffres pour l'année 2017 : un **excédent de 14 milliards d'euros**, qui est dû à une **progression constante de la croissance** et à l'**augmentation des ressources fiscales** qu'elle engendre. Annoncé par Peter Altmaier, ministre fédéral des Finances par intérim, ce bon résultat ouvre de **nouvelles perspectives** aux trois partis qui tentent actuellement de former une nouvelle coalition, à la suite des élections du 24 septembre. Ils ont annoncé que **10 % de ce bénéfice** devraient être investis dans l'éducation, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et la recherche.

[en savoir plus](#)

jfa

Australie



Audit insights est la nouvelle interface de communication des services de l'Auditor-General (Cour des comptes). L'institution veut **gagner en réactivité en modernisant et en dynamisant** la relation qu'elle entretient avec les services contrôlés, mais aussi avec le grand public. Après avoir redéfini le style et le format des états financiers et des **rapports d'audit de performance**, elle permettra aux parties intéressées de fournir leurs informations en ligne lors des phases de recueil d'éléments complémentaires, puis d'échanges contradictoires. Les **citoyens** sont également invités à donner leur avis et à faire part de leurs commentaires sur le programme d'audit annuel.

[en savoir plus](#)

jfa

Canada



Mis en place en 2006 par le gouvernement du Québec pour une période de vingt ans, le **Fonds des générations est en phase d'atteindre ses objectifs** selon une analyse faite par la Chaire de recherche en fiscalité et finances publiques de l'université de Sherbrooke, qui **conseille aux autorités** de continuer à l'alimenter plutôt que de baisser les impôts des contribuables. Selon les calculs des économistes, le Fonds a **déjà contribué à réduire l'endettement de la province canadienne** et, si la tendance se maintient, le gouvernement **devrait atteindre les deux objectifs prévus** dans la loi qui l'a institué, à savoir un déficit cumulé maximum de 17 % ainsi qu'une dette limitée à 45 % du PIB.

[en savoir plus](#)

jfa

Espagne



MAIN (pour *Memoria del Análisis de Impacto Normativo*) est l'instrument mis en place par le gouvernement pour **analyser l'impact économique de toute nouvelle législation**. Selon le nouvel arrêté royal du 27 octobre, un rapport d'analyse normatif doit accompagner tous les projets de lois, de décrets-lois royaux et de textes réglementaires avec pour objectif **d'élaborer « une législation de plus en plus simple et claire, et dont la conformité soit la moins onéreuse possible pour les entreprises et les citoyens »**. Pour ce faire, il devra comporter la **mesure des charges administratives** de la nouvelle proposition, avec une référence particulière aux PME.

[en savoir plus](#)

jfa

2 – Gouvernance

- Réorganisations administratives et territoriales
- Délivrance du service public
- Concessions, délégations et partenariats
- Nationalisations et privatisations

États-Unis



Promise par la nouvelle Administration fédérale, une **importante réforme fiscale** est actuellement en débat dans les deux chambres du Congrès américain. Les députés se sont prononcés pour une **baisse de l'impôt sur les sociétés** (passant de 35 % à 20 %) et la suppression de trois tranches (sur sept) de l'impôt sur le revenu. Les sénateurs, en revanche, privilégient des **déductions fiscales** pour les petites et moyennes entreprises et la suppression de la déduction SALT (impôt local et de l'État) de l'impôt fédéral. D'ores et déjà, les prévisions économiques montrent que les deux projets **creuseraient le déficit et augmenteraient la dette** de 1 500 milliards de dollars sur dix ans.

[en savoir plus](#)

jfa

Japon



De nouvelles **lignes directrices** ont été présentées par les services du Premier ministre, Shinzo Abe, pour « combler les lacunes juridiques concernant **la conservation des documents de l'Administration** ». Cette mesure est une réponse aux incidents récents qui ont concerné plusieurs ministères (Défense, Éducation et Finances) et entraîné une **baisse de confiance de la population**. Les délais de conservation, fixés par une loi en 2009, resteront inchangés. Toutefois, selon Masahiro Usaki, professeur émérite de droit constitutionnel à l'université Dokkyō, l'avancée principale réside dans le fait que les fonctionnaires ne seront **plus autorisés à juger eux-mêmes** du degré d'importance d'un document.

[en savoir plus](#)

jfa

Luxembourg



Pierre Gramegna, ministre des Finances, et Carole Dieschbourg, ministre de l'Environnement, ont présenté le Fonds forestier et de lutte contre les changements climatiques (FCCF) qui est un **partenariat entre les secteurs public et privé** du Grand-Duché (ex-« département des Forêts »). Il fournira des **financements aux entreprises, collectivités et exploitations agricoles** qui apportent leur contribution au sauvetage des forêts secondaires et dégradées dans les régions tropicales (Amérique centrale notamment). Les ministres ont souligné **le défi d'attirer des capitaux privés pour financer des mesures** de développement durable et contribuer ainsi à la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat ainsi que l'agenda 2030.

[en savoir plus](#)

jfa

Royaume-Uni



Huit districts (*local councils*) du comté de Dorset (Angleterre) vont **pouvoir fusionner** afin de créer deux nouvelles collectivités (appelées *unitary authorities*). Un vote local avait entériné cette décision à cinq voix contre trois et le projet vient de **recevoir l'approbation du gouvernement** britannique pour une mise en œuvre au 1^{er} avril 2019. Le nouveau découpage territorial devrait permettre **d'économiser 108 millions de livres sterling** (120 millions d'euros) sur six ans. Il va se concrétiser par une **réduction du nombre de conseillers** (180 au lieu de 331) et la **suppression de 450 emplois administratifs**. Une consultation locale menée en 2016 avait montré qu'une majorité de la population soutenait la démarche.

[en savoir plus](#)

jfa

3 – Relation à l'utilisateur

- Action publique numérique
- Démarches qualité

- Gouvernement ouvert et transparence
- Participation des citoyens et coproduction

Union européenne 	<p>À l'initiative de l'Estonie, pays qui assure la présidence de l'Union pour ce deuxième semestre de 2017 et est le plus en pointe en matière de numérique, les 28 États membres et les quatre pays de l'AELE ont signé la déclaration de Tallinn. Cette nouvelle feuille de route succède à la déclaration de Malmö (2009) et fixe les nouveaux objectifs pour la période 2018-2022 : systématiser et sécuriser les services publics numériques tout en simplifiant les démarches administratives. Les ministres ont également confirmé leur engagement à s'aligner sur le Cadre d'interopérabilité européen, une décision de la Commission qui comprend 47 recommandations sur les services en ligne.</p> <p>en savoir plus</p> <p style="text-align: right;">jfa</p>
Italie 	<p>Un premier hackathon a été organisé par l'équipe pour la transformation numérique du gouvernement. Il a réuni quelque 800 participants dans 26 villes du pays. Deux catégories de prix ont été décernées : « <i>Fast Rabbit</i> » pour les équipes qui ont réussi à livrer du code à la fin des deux jours de la manifestation et « <i>Wise Turtle</i> » pour celles qui ont fourni des solutions plus complexes dans les trois semaines qui ont suivi. Les deux gagnants sont respectivement deux développeurs de Trente, qui ont conçu un programme permettant d'étendre l'utilisation des informations de l'identité numérique, et deux concitoyens, installés en Californie, qui ont mis au point un micro-service pour améliorer les affichages graphiques.</p> <p>en savoir plus</p> <p style="text-align: right;">jfa</p>
Malte 	<p>La nouvelle disposition, entrée en vigueur récemment et qui permet d'acheter la nationalité maltaise, a fait l'objet de vives controverses, notamment auprès des institutions européennes qui ont imposé une durée de résidence sur le territoire, non prévue dans le texte initial. Cette « citoyenneté par investissement individuel », permet aux ressortissants hors Union d'acquérir la nationalité en payant un droit de 650 000 euros, auquel s'ajoute l'achat d'obligations d'État à hauteur de 150 000 euros. Soumis à une forte pression, Joseph Muscat, Premier ministre, vient de s'engager officiellement à ce que la liste nominative des 257 nouveaux citoyens qui ont bénéficié de cette mesure en 2016, soit publiée comme la loi le prévoit.</p> <p>en savoir plus</p> <p style="text-align: right;">jfa</p>
Pays-Bas 	<p>BlockLab est un projet financé conjointement par la municipalité et l'autorité du port de Rotterdam. Il est soutenu par InnovationQuarter, une société de développement régional pour la province de Hollande-Méridionale. Ce laboratoire va centraliser la conception d'applications basées sur la technologie de la blockchain. Il se concentrera dans un premier temps sur l'énergie et la logistique qui, selon le maire adjoint de la ville, Maarten Struijvenberg, en sont les deux moteurs économiques. Les premières commandes concernent un réseau électrique décentralisé et une nouvelle gestion du flux des marchandises afin que le premier port d'Europe devienne le « port le plus intelligent ».</p> <p>en savoir plus</p> <p style="text-align: right;">jfa</p>

4 – Emploi public

- Statut, positions d'activité et rémunération
- Management et évaluation

- Recrutement et formation
- Évolutions sociétales

Autriche 	<p>Le gouvernement fédéral envisage de délocaliser plusieurs administrations centrales implantées à Vienne. C'est le cas de l'office fédéral de l'Environnement qui, selon l'annonce de son ministre de tutelle, Andrä Rupprechter, doit être transféré à Klosterneuburg (Basse-Autriche). Lors d'une assemblée extraordinaire, les personnels se sont prononcés à l'unanimité contre cette opération. Ils ont reçu le soutien du dirigeant du principal syndicat (GÖD), Norbert Schnedl mais surtout celui de la secrétaire d'État à la Fonction publique, Muna Duzdar, qui affirme que « ces délocalisations vont absolument à l'encontre des efforts menés pour augmenter l'efficacité dans le secteur public ».</p> <p>en savoir plus</p> <p style="text-align: right;">jfa</p>
Irlande 	<p>En portant l'âge de la retraite à 66 ans le 1^{er} janvier 2018, le gouvernement s'est trouvé confronté à une situation d'anomalie car tous les personnels embauchés avant le 1^{er} janvier 2013 ne peuvent statutairement exercer au-delà de 65 ans (l'âge maximum a été porté à 70 ans pour ceux recrutés après cette date). L'État avait donc prévu d'inscrire au chômage les fonctionnaires concernés (5 000 en 2018) pour cette année de transition. À l'issue de négociations avec les principales organisations professionnelles, le ministre des Finances, Paschal Donohoe, a annoncé que tous les agents qui souhaiteraient continuer à travailler jusqu'au nouvel âge légal seraient autorisés à le faire.</p> <p>en savoir plus</p> <p style="text-align: right;">jfa</p>

Lituanie



Proposée par le député Ints Dalderis, la mesure visant à **publier sur Internet** les rémunérations de tous les agents publics a été adoptée par la Seima (Parlement). Toutes les administrations centrales et locales, ainsi que les entreprises publiques **devront mettre en ligne, chaque mois**, les montants des traitements et autres paiements versés, en **indiquant les noms, prénoms et postes occupés**. Cette mesure intervient alors que le gouvernement vient de décider une **augmentation de la rémunération** des fonctionnaires qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Le niveau moyen restera cependant toujours inférieur à celui d'avant la crise économique et financière.

[en savoir plus](#)

jfa

Suède



Souvent cité en exemple pour **les mesures prises en faveur de la diversité**, le secteur public du pays scandinave est mis à l'honneur pour afficher un **taux croissant de personnes issues de l'immigration** parmi ses personnels **nouvellement recrutés**. Les derniers chiffres fournis par *Arbetsgivarverket* (l'agence pour l'emploi public) montrent que la proportion est, depuis trois années consécutives, **plus importante que dans l'ensemble de la population en âge de travailler** (20-64 ans). L'agence constate également que l'écart n'a cessé de diminuer au fil des ans sur la totalité des effectifs : 3,3 points d'écart en 2006 et 1,8 point d'écart en 2016 (18,3 % dans le secteur public contre 20,1 % dans la population active).

[en savoir plus](#)

jfa

À paraître le 12 décembre 2017



En 1988, le ministre de l'Économie et des Finances installait le [Comité pour l'histoire économique et financière de la France \(CHEFF\)](#) dont le secrétariat scientifique est aujourd'hui assuré par le Bureau de la Recherche de l'Institut de la gestion publique et du développement économique. La mission impartie au CHEFF est de développer la recherche en histoire économique. Il recueille et préserve la mémoire des ministères économiques et financiers et promeut une meilleure connaissance de l'évolution de l'État dans ces domaines particuliers. Afin de célébrer les trente ans du Comité, ses membres (universitaires et hauts fonctionnaires) ont choisi 56 dates qui symbolisent les grandes transformations de l'économie, de la monnaie, de la fiscalité et des finances publiques de notre pays.

Du IX^e siècle jusqu'à aujourd'hui l'innovation a été au cœur de ces transformations.

L'État en gestation a, au Moyen Âge, cherché à financer la guerre, à organiser l'espace territorial et économique, à combattre les fléaux sanitaires.

À l'époque moderne, l'État royal s'organise pour se réformer et solliciter le plus de contributions possibles à l'effort de guerre. Les privilèges tombent lors de la nuit du 4 août 1789 et la souveraineté devient nationale.

Au XIX^e siècle après les désordres de la Révolution il faut réorganiser les finances publiques ainsi que l'économie à travers les réseaux bancaires. Une nouvelle société émerge avec l'apport d'une ébauche de protection sociale. Le développement des transports et des moyens de communication ouvrent de vastes perspectives commerciales.

Le XX^e siècle est celui des grands conflits mondiaux Il voit la naissance de l'État providence et d'une organisation économique plus complexe. La reconfiguration des espaces commerciaux conduit la France à s'ancrer dans la Communauté économique européenne.

À travers ces 56 dates, les auteurs nous content l'évolution de l'État en lien avec notre économie.

Éditeur : Comité pour l'histoire économique et financière de la France / IGPDE
244 pages – ISBN 978-2-11-129422-6 – Prix : 36 €

[en savoir plus / commander](#)

INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : ANNE-HÉLÈNE ROIGNAN, DIRECTRICE GÉNÉRALE
RÉDACTEUR EN CHEF : MARCEL GUÉNOUN, DIRECTEUR DE LA RECHERCHE
COORDONNATEUR DE LA PUBLICATION : JEAN-FRANÇOIS ADRIAN
ÉQUIPE DE RÉDACTION / RELECTURE : JEAN-FRANÇOIS ADRIAN (*jfa*) / NADINE BERNET
RÉALISATION ET MISE EN PAGE : IGPDE - BUREAU DE LA RECHERCHE

recherche.igpde@finances.gouv.fr – [@Igpde_Gp](https://twitter.com/Igpde_Gp)

<http://www.economie.gouv.fr/igpde-editions-publications/presentation-gestion-publique>

PUBLICATION MENSUELLE – ISSN 2105-0740 – © IGPDE 2017



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS